

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 01 février à 19H00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.
 Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 26 janvier 2023

Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX, Magali BOISSONNEAU, Frédérique GRANET, Laure ROUBERTIE, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Julien MORIN, Delphine GABOUTY, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

Étaient absents représentés :

Jean-Jacques MORLAY À Gaston CHASSAIN

Étaient absents excusés :

Jean-Jacques MORLAY,

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert ROUSSEAU

N°2023/D/007 - **Objet :** Tarifs publics pastel à partir du 1er janvier 2023

Madame Marylène VERDEME rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs publics des activités Pastel à partir du 1^{er} janvier 2023 :

Stages Habitants de la commune	Hors commune
Droits d'inscription enseignement 3 jours 135 €	260 €
Droits d'inscription enseignement 2 jours 110 €	206 €
Droits d'inscription enseignement Silja Salmistu 3 jours 175 €	300 €
Droits d'inscription 3 jours d'enseignement étudiant_	150 €
Droits d'inscription Atelier découverte du pastel 1 jour 40 €	80 €
Droits d'inscription Atelier découverte du pastel 2 jours 60 €	120 €

Droits d'inscription Atelier découverte du pastel jours 80 €	3	160 €
Stage enfants Habitants de la commune		Hors commune
Atelier pastel 20 €		30 €
Acomptes Habitants de la commune		Hors commune
Acompte pour inscription 60 €		100 €
Acompte stage enfant 10 €		10 €
Acompte atelier rencontres du pastel 20 €		40 €
AUTRES TARIFS		
Entrée festival 2,50 €		
Entrée festival moins de 12 ans gratuit		
Affiche 1 €		
Poster à l'unité 5 €		
Poster format A3 3 €		
Lot de 3 posters 10 €		
Carte postale A5 2 €		
Carte postale 10 x 15 1 €		
Catalogue de l'année en cours 12 €		
Catalogue des années précédentes 6 €		
Lot de 3 catalogues années précédentes 12 €		
Pochette cartes postales 8 €		
Médaille souvenir 2 €		

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie le 01 février

Le Maire,

Gaston CHASSAIN.

